



SOIRÉE-DÉBAT

Transport/Logistique et Changement Climatique Enjeux, risques et opportunités pour les entreprises

CONTRIBUTION DES SECTEURS DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présentée par : **Mme Zahraa OUACIFI**
Chef de la Division de la Coordination des Modes de Transports
Direction de la Stratégie, des Programmes et de la Coordination
des Transports

Casablanca, le 2 mai 2017

Sommaire

- I. Contexte : Engagement du Maroc en matière de DD**
- II. Stratégie du METLE en matière de DD**
- III. Secteur des Transports**
- IV. Secteur de la Logistique**

Contexte : Engagement du Maroc en matière de DD

- Le Royaume du Maroc a mis en place une politique nationale intégrée pour préserver l'environnement, faire face aux effets des changements climatiques et atténuer les émissions des gaz à effet de serre, à hauteur **de 42 % d'ici 2030** (NDC/Contribution Déterminée au Niveau National au Maroc);
- Il a également **élaboré la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)**, qui orientera les entreprises publiques et les opérateurs privés dans une logique de croissance économique et sociale durable et dynamique, et a mis aussi en place une **Stratégie d'efficacité énergétique** et a libéralisé le secteur des énergies renouvelables;
- Le Maroc a donc rehaussé ses ambitions en mettant en place une stratégie nationale visant à porter à **52 % la capacité électrique nationale à l'horizon 2030**, et ce grâce à ses grands projets surtout en matière d'énergies solaire et éolienne.

Contexte : Engagement du Maroc en matière de DD

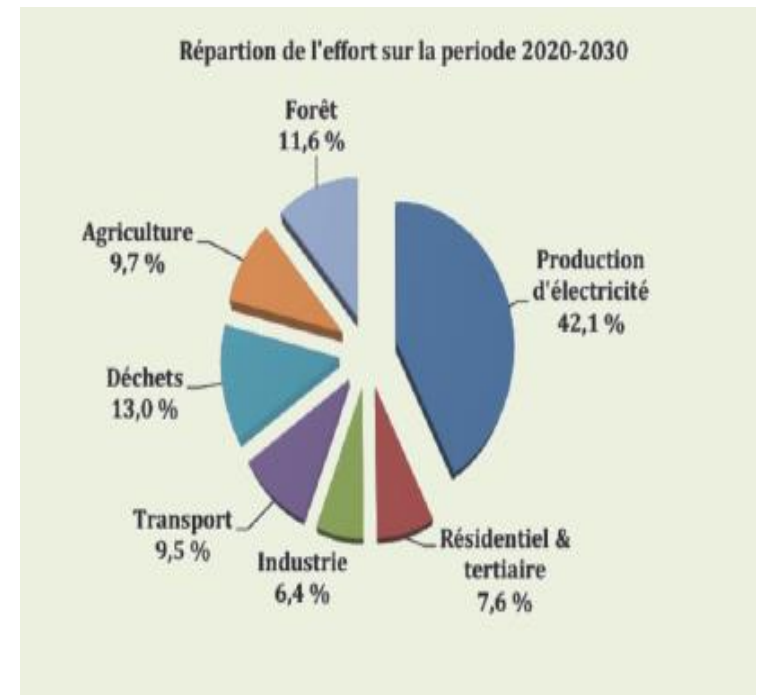
Importance du transport dans la NDC du Maroc

1) Projets considérés dans l'engagement inconditionnel:

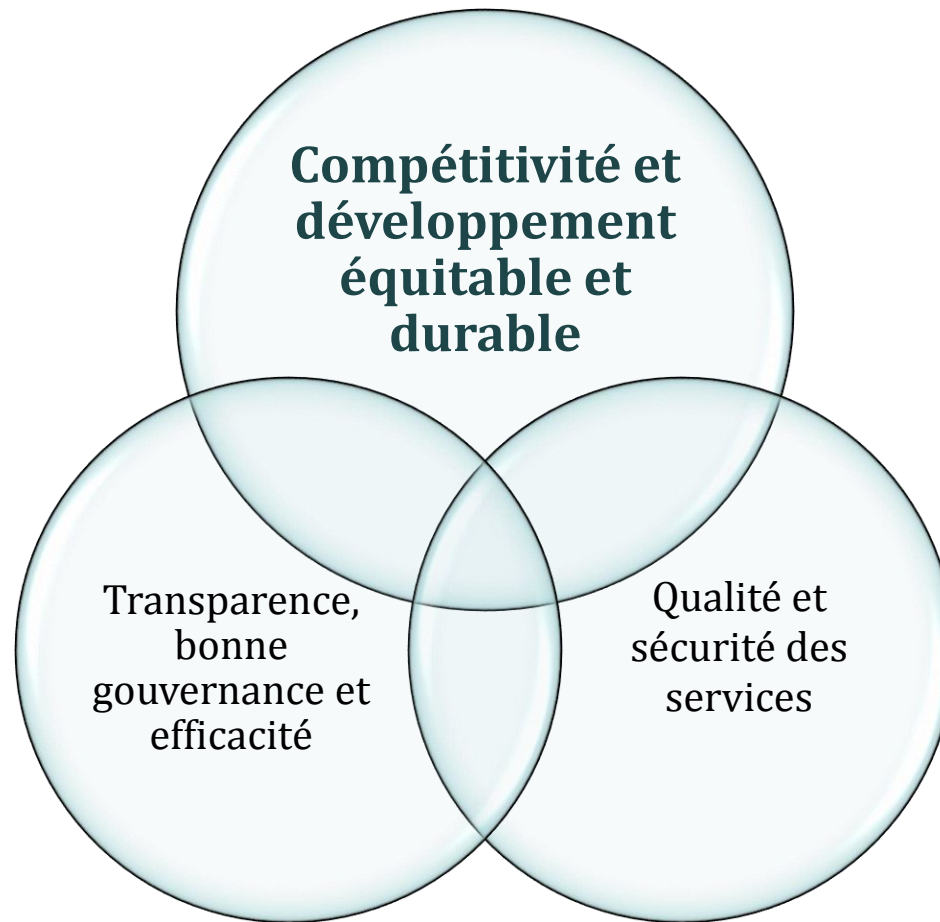
Extension des lignes des Tramways de Rabat et Casablanca et renouvellement des taxis (actions 12 à 14): réduction cumulée 2020-2030 estimée à 12,45 MteqCO₂

2) Projets considérés dans l'engagement conditionnel:

- Stratégie nationale de développement de la logistique (action 40): réduction cumulée 2020-2030 estimée à 35,12 MteqCO₂ ;
- Renouvellement des véhicules utilitaires de plus de 20 ans d'âge entre 2025 et 2030: 2,21 MtCO₂



Stratégie du METL en matière de DD



Stratégie du METL en matière de DD

- Définition d'une vision pour la préservation et la valorisation du domaine public;
- Réalisations des EIE;
- Plan de gestion environnementale au niveau des chantiers;
- Amélioration du système de gestion et de prévention des catastrophes naturelles;
- Contrôle des émissions polluantes;
- Limitation d'âge d'importation;
- Norme d'émission;
- Rajeunissement du Parc.

Secteur des Transports

Quelques chiffres

- 15 à 20% du budget général d'investissement de l'État réservés aux infrastructures et équipements de transport;
- 41% de la consommation énergétique;
- Dépend à 99% des produits pétroliers importés (qui représentent près de 8% du total des importations marocaines);
- 23% des émissions des GES;
- Le secteur routier détient à lui seul 34% de la consommation énergétique;
- La logistique génère près de 1,7 million de tonnes de CO₂ par an;
- La flotte des véhicules est en croissance de 6% par an entre 2004 et 2015.

Secteur des Transports

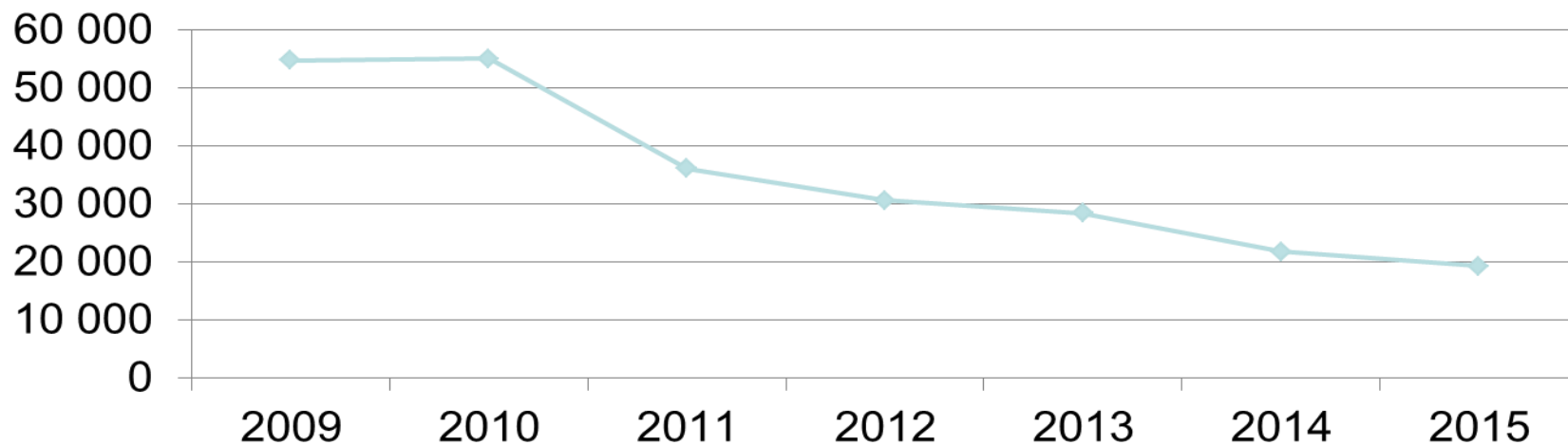
Transport Routier

- Rajeunissement du parc des transports routiers par l'instauration d'une prime:

*Baisse des émissions de CO₂ jusqu'à 2015 : **2 956 599 t***

- Limitation de l'âge d'importation à 5 ans:

*Baisse des émissions de CO₂ sur la période 2011-2015 : **59 382 057 t***



Secteur des Transports

Transport Routier

- Introduction du contrôle des émissions polluantes au niveau du contrôle technique des véhicules :
 - Seuil de rejet des particules rejetées dans l'atmosphère (opacimètre);
 - Seuil de rejet du CO (analyseur de gaz).
- Adoption d'une norme de dépollution équivalente à la norme « Euro IV » pour l'homologation des véhicules neufs importés ou fabriqués localement :

Baisse des émissions de CO₂ durant les 5 dernière années: **24 317 102 t**

Secteur des Transports

Transport Ferroviaire

- Généralisation du système de gestion de l'environnement et développement durable au niveau du réseau et unités de production;
- Aménagement des espaces verts le long du réseau;
- Programmation de 1500 km de LGV, ce qui va permettre la réduction de 210 000 T/an de CO₂ et 800 000 T/an des GES;
- Certification ISO 14001 des sites ONCF, certification de ses activités ISO 9001 et conformité à l'ISO 9004.

Secteur des Transports

Transport Ferroviaire

Gares et bâtiments ONCF

- Recours aux énergies alternatives photovoltaïques;
- Opération de relamping par LED des gares et bâtiments;
- Mise en place d'un système de gestion automatique d'énergie électrique.

Trains

- Système de récupération de l'énergie de freinage;
- Formation des brigades de train à l'éco-conduite.

Sous-stations électriques

- Plan d'économie d'énergie de traction par la récupération de l'énergie de freinage;
- Optimiser l'utilisation des sous-stations par leur mise en off selon les besoins jour/nuit;
- Recours aux énergies alternatives : Energie éolienne.

Personnel

- Formation et sensibilisation aux bonnes pratiques d'économie.

Secteur des Transports

Transport Aérien

Orientations de l'OACI :

- Améliorer l'efficacité énergétique de la consommation de carburant des avions de 1,5% par an jusqu'en 2020 (*l'activité aéronautique mondiale ne représente que 2 à 3% du total des émissions des GES d'origine humaine*);
- Stabiliser les émissions de CO₂ au-delà de 2020;
- Réduire de 50% les émissions de CO₂ en 2050 par rapport au niveau de 2005 (malgré l'augmentation du trafic aérien)

Au Maroc :

- Mise en place d'un Système de Management Environnemental (SME), conformément à la norme ISO 14001 V 2004 (qualité de l'air, analyse des rejets liquides, traitement des déchets, élaboration des Plans d'Exposition au bruit);
- Cellules photovoltaïques dans les terminaux aéroportuaires;
- Utilisation des lampes basse consommation.

Secteur des Transports

Ports et transport maritime

Au niveau international

- Le transport maritime représente environ 80 % du trafic mondial de marchandises en termes de volume;
- C'est le mode de transport qui impacte le moins l'atmosphère à la tonne transportée : il représente environ 2,3 % du total des émissions de CO₂;
- Selon l'OMI, Les émissions de CO₂ du transport maritime ont diminué de 20 % entre 2007 et 2012 alors que le trafic maritime mondial a augmenté de 14 %.

Au niveau National

- Actualisation de la réglementation maritime relative à la prévention contre la pollution;
- Achèvement des opérations de délimitation du domaine public maritime et portuaire et la mise en œuvre d'un plan de sa protection;
- Définition d'une bande interdite à l'extraction du sable séparant le domaine public maritime et les propriétés privées;
- Certification du Port Tanger-Med, en décembre 2015, à la norme ISO 14001, relative au système de management environnemental, pour son activité « Accueil des navires et services associés ».

Secteur de la logistique

Objectifs de la stratégie logistique

- Réduction des coûts logistiques: la baisse du poids des coûts logistiques /PIB de 20% à 15% à moyen terme à travers une gestion optimisée, sécurisée et massifiée des flux de marchandises;
- Accélération de la croissance du PIB : l'augmentation de la valeur ajoutée induite par la baisse des coûts logistiques (+ 0,3 à 0,5 % du PIB à moyen terme en impact direct);
- Contribution du secteur logistique au Développement durable du Pays: la baisse du nombre de tonnes /kilomètres transportées de 30% à moyen terme, réduction des émissions de CO₂ du transport routier de marchandises de 35% à moyen terme, et décongestion des routes et des villes.



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

Casablanca, le 2 mai 2017